

Fleuristes, Jardineries : **Attention à l'exposition aux pesticides**



Chambray-lès-Tours, le 22 novembre 2024,

Chères adhérentes, Chers adhérents,

Nous souhaitons attirer votre attention sur les **risques associés à la préparation des fleurs et des plantes vertes**.

L'utilisation de pesticides (insecticides, fongicides) pour la production de fleurs et de plantes et l'utilisation de produits chimiques pour leur préparation (lustrant pour plantes vertes, colorants pour fleurs séchées, résines polyester et durcisseurs pour créer une illusion d'eau) **vous expose à des agents chimiques dangereux**.

En effet, les résidus de pesticides présents sur les fleurs peuvent facilement pénétrer la peau et avoir des effets néfastes sur votre santé tels que des cancers et des effets toxiques pour la reproduction. Une exposition à des pesticides peut entraîner des maux de tête, des irritations de la peau et des yeux.

Par ailleurs, l'utilisation de produits chimiques aérosols pour la préparation des fleurs/plantes entraîne l'inhalation de substances pouvant provoquer des irritations ou des allergies des voies respiratoires et de la peau ou d'autres effets toxiques.

Afin de garantir votre sécurité et celle de vos collaborateurs, nous vous recommandons de mettre en place les mesures de prévention suivantes :

Préventions **COLLECTIVES**

- **Ventilation adéquate** : s'assurer que le renouvellement de l'air est suffisant dans les espaces de travail.
- **Zones spécifiques** : utiliser les produits chimiques dans des zones dédiées et bien ventilées, loin des espaces de pause/repas et des zones de forte fréquentation.
- **Stockage sécurisé** : ranger les produits chimiques, dans des armoires fermées et ventilées avec des bacs de rétention, hors de portée des enfants et des animaux.

Préventions **INDIVIDUELLES**

1. Équipements de protection :

- Lors de la manipulation des fleurs et des plantes : **porter des gants** contre les produits chimiques dangereux et un tablier. Les gants de protection de niveau GR (ISO 18889) protègent à la fois contre les résidus de pesticides et permettent également une protection contre les risques mécaniques (coupures).
- Lors de l'utilisation de produits chimiques : porter des gants (niveau GR ISO 18889), des lunettes de protection, un tablier, et en cas de risque d'inhalation de substances cancérigènes, mutagènes ou reprotoxiques, un masque FFP3.

2. Hygiène personnelle :

- **Se laver fréquemment les mains**, même avec des gants et surtout avant de manger, boire ou fumer.
- **Aménager un espace pour le lavage** des mains et le nettoyage des équipements, avec du savon doux (par exemple, le savon de Marseille) efficace contre les substances chimiques.

3. Formation :

- Informer les employés sur les dangers liés aux produits utilisés, les bonnes pratiques de manipulation, et les mesures à prendre en cas d'exposition accidentelle.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

APST37

2 avenue du Professeur Alexandre Minkowski
37170 Chambray-Lès-Tours
02.47.37.66.76



••••• *Ensemble pour la prévention*

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)